

SÉANCE
PUBLIQUE ET SOLENNELLE
DU 5 FÉVRIER 2006

∞ ♦ ∞

**Discours d'ouverture
par le Président
Bernard Guerrier de Dumast**

L'Académie de Stanislas occupe une place singulière, une place sui generis dans le paysage culturel et j'oserai dire social de la Lorraine d'aujourd'hui.

Fondée il y a plus de 250 ans par le Roi Stanislas, elle n'a cessé, presque sans discontinuer, en dehors des années d'occupation, de jouer son rôle d'initiateur d'idées nouvelles, parfois de censeur, de conciliateur aussi parce que largement constituée de «sages».

Représentative de ce qu'on appelle aujourd'hui la société civile par la diversité de ses membres et de leurs compétences, elle publie chaque année un volume de «mémoire» qui constituent, deux siècles et demi après sa fondation, un corpus de doctrine et de savoir pratiquement unique en son genre, en tous cas infiniment précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre province.

Enfin, fidèle depuis 250 ans à l'esprit d'ouverture intellectuelle mais aussi de bienfaisance de son fondateur, elle attribue chaque année des prix dont le montant résulte de «fondations» de généreux donateurs dont elle est en quelque sorte l'exécuteur testamentaire, ainsi que de la générosité de quelques grandes entreprises lorraines à qui nous exprimons, au nom des bénéficiaires, notre reconnaissance.

Tel est l'objet de notre première séance publique annuelle de cette année que je déclare ouverte.

PRIX DE DÉVOUEMENT



Rapport de Monsieur Michel BUR sur les Prix de dévouement

Le touriste qui visite Nancy ne peut manquer de lire sur le socle de la statue érigée au centre de la place royale l'inscription suivante : «A Stanislas le Bien-faisant, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar». Cette vertu souveraine de la bienfaisance, l'Académie de Stanislas la perpétue aujourd'hui par l'attribution de prix qui reconnaissent le mérite de personnes ou d'associations inspirées dans leurs entreprises par un souci de philanthropie, ou, pour employer un terme qui nous est plus familier, par l'antique et toujours actuelle vertu théologique d'amour du prochain. De la sorte, en récompensant publiquement le dévouement de quelques-uns de nos concitoyens, nous nous proposons de rendre au philosophe chrétien monté par extraordinaire sur le trône de Lorraine l'hommage annuel qui lui est dû.



Prix Cadiot, Partouneau, Président Joly et Jeanne Roty

L'Association Tournesol, créée en 1991, joue le rôle de banque alimentaire sur le territoire communal de Seichamps. En fait, elle adhère à la Banque alimentaire de Nancy, auprès de laquelle elle s'approvisionne pour opérer ensuite une redistribution en fonction des besoins locaux. Elle secourt ainsi vingt-cinq familles, regroupant environ quatre-vingts personnes, en leur fournissant chaque mois un colis de nourriture. Elle tient également un vestiaire permanent, où les plus démunis peuvent se procurer pour une somme très modique des vêtements en bon état. Il s'agit donc d'une action locale de solidarité, sans considération d'appartenance politique ou confessionnelle. A côté de cet aspect «coup de cœur», l'Association soutient aussi, grâce au produit d'une

soirée récréative, diverses initiatives humanitaires en Afrique subsaharienne, notamment au Burkina Fasso. Monsieur François Binsinger, vice-président de l'association Tournesol, représentant le président, Monsieur Daniel Kiehl, est invité à s'avancer pour recevoir le Prix Cadiot, Partouneau, Président Joly et Jeanne Roty, que leur décerne, à eux et à tous les membres de leur équipe, avec ses félicitations et ses encouragements l'Académie de Stanislas.



Prix du Professeur Louyot

Qui n'a pas pleuré dans sa prime jeunesse en lisant le célèbre roman d'Hector Malo *Sans Famille*? Les petits *Remi* sont toujours nombreux dans notre société et le service départemental d'Aide sociale à l'Enfance s'efforce d'atténuer leur peine en leur procurant affection et éducation au sein de familles d'accueil, trop rares au vu des besoins. C'est ainsi que Madame Suzanne Lemineur, elle-même blessée par la vie dans son enfance, a ouvert sa petite maison du quartier de la Chiennerie à six enfants depuis 1987. Elle en élève actuellement trois, une fille de 17 ans arrivée chez elle à l'âge de 13 ans, un garçon de 10 ans qui lui a été confié quand il en avait 3 et un autre garçon arrivé en 2005 et qui a 6 ans et demi. Certes Madame Lemineur, choisie par les services compétents du Département, est salariée du Conseil général, mais sa démarche généreuse ne s'inscrit pas dans un cadre financier. De plus elle n'aurait pu s'engager dans cette voie sans le soutien de son mari et de ses propres enfants, depuis longtemps autonomes puisqu'ils ont aujourd'hui entre 24 et 42 ans. Chez les Lemineur, la famille d'accueil se trouve agglomérée autour de la famille naturelle. Retraité, Monsieur Lemineur, qui travaillait au bibliobus départemental, a commencé une nouvelle carrière dans le repassage. Le fils aîné prend ses vacances avec ses parents pour leur donner un coup de main et c'est un gendre qui organise la fête de Noël. Bref, sans se substituer aux vrais parents que les enfants accueillis peuvent rencontrer dans un espace neutre, Monsieur et Madame Lemineur peuvent se réjouir, non seulement d'avoir donné un foyer à leurs petits protégés, mais aussi d'avoir conduit l'un ou l'autre jusqu'au baccalauréat ou au concours des Bibliothèques. Surtout ils ont su gagner leur amour puisque, une fois partis de la maison à l'âge de vingt ans, ils y reviennent volontiers pour y trouver toujours le même appui et la même affection. Madame Lemineur, l'Académie de Stanislas est particulièrement heureuse de vous décerner, à vous tout spécialement, mais aussi à tous les vôtres, le Prix du Professeur Louyot.



Prix du Crédit Immobilier

La Fraternité chrétienne des Personnes malades et handicapées est née dans le diocèse de Verdun en 1945 de la volonté d'un prêtre malade, l'abbé Henri François. Le projet initial était d'apporter une aide spirituelle et matérielle à tous les malades chroniques et infirmes éparpillés dans les villes et villages de la Meuse afin d'alléger leurs souffrances morales et physiques et leur permettre de mener une vie plus épanouie et plus heureuse. Elle faisait sienne la devise de Pasteur : «Je ne te demande pas quelle est ta religion ni quel est ton parti politique. Tu souffres, cela me suffit». En Meurthe-et-Moselle, c'est à Maxéville, à l'initiative de Jeannette Leclerc, elle-même grabataire, que la Fraternité a été fondée en 1968. Le département compte aujourd'hui 8 équipes régulières, une à Jarny, Pont-à-Mousson, Marbache, Vandoeuvre, Saint-Nicolas-de-Port, Laxou et deux à Nancy, mais certains membres d'équipes aujourd'hui en sommeil organisent toujours une ou deux journées de retrouvailles à Foug, Marbache, Longuyon, Baccarat et Vézelize. La responsable départementale de la Fraternité est Madame Odile Fritsch, domiciliée à Pont-à-Mousson.

L'originalité de cette association tient au fait que les malades se prennent eux-mêmes en charge et s'apportent un soutien mutuel en organisant des rencontres récréatives, des journées de réflexion et même un camp de 4 à 6 jours au Groube dans les Vosges. Tous les âges y sont représentés, surtout le deuxième âge, c'est-à-dire des adultes de vingt à soixante ans. Les ressources de la Fraternité sont très limitées. Elles proviennent essentiellement d'une kermesse qui se tient tous les deux ans dans des locaux prêtés gratuitement par la Ville de Nancy. Pour prendre un exemple, l'équipe de Laxou dispose d'un budget annuel de 450 euros, investi pour la plus grande part dans un bulletin de liaison distribué trois ou quatre fois par an à tous les groupes du département. C'est parce que ces personnes malades et handicapées n'attendent que peu des pouvoirs publics et que chacune s'efforce d'apporter aux autres un peu de joie et d'espérance que l'Académie de Stanislas, touchée par tant de courage et de générosité discrète, invite à présent Madame Odile Fritsch à s'avancer pour recevoir au nom de tous les membres de la Fraternité de Meurthe-et-Moselle le Prix du Crédit Immobilier.

Prix de l'Association départementale de la Médaille de la Famille française

La vie de Madame Anne Burger peut se résumer en quelques mots. Déficiante visuelle dès le plus jeune âge, mais animée par une joie de vivre irrépessible, Madame Burger a fait ses études à l'Institution des jeunes Aveugles de Santifontaine où elle a appris le braille. Après le baccalauréat, elle est devenue kinésithérapeute et a exercé sa profession au Centre de Réadaptation de Flavigny jusqu'à son mariage en 1982. Quatre enfants sont venus égayer son foyer entre 1984 et 1990. Forte de son expérience maternelle, bien soutenue à la maison par son mari, elle a voulu faire part de son expérience aux femmes non voyantes, seules et sans aide, et à leur intention elle a écrit un guide intitulé «Bébé amour», qui a été diffusé en braille par l'Association Valentin Haüy.

La musique a toujours été présente dans la vie de Madame Burger. Après avoir chanté dans la chorale paroissiale de Saint-Joseph, elle a rejoint les choristes de Nancy Ducale et a fondé en 1988 sa propre chorale d'enfants, les «Mirabelles», qui regroupe aujourd'hui soixante-dix petits chanteurs. Elle les initie à la grande musique, faisant elle-même les adaptations nécessaires et mettant des paroles sur les grandes œuvres pour faciliter l'apprentissage et la compréhension des enfants. Ce travail est réalisé avec l'aide des parents qui interviennent aussi dans l'organisation des tournées de concerts en Europe et en Amérique. Pour garder un souvenir de ces grands moments, auxquels participent son mari et ses propres enfants, Madame Burger a fait enregistrer quatre CD, dont le dernier vient de sortir au mois de janvier. Depuis un an, Madame Burger est membre de la Commission musicale du Festival international de Chant choral de Nancy et, dans ce cadre, elle a tenu le rôle de chef de pupitre sous la direction de la responsable des chœurs de l'Opéra de Nancy, Madame Marion Powell.

Bref, la musique et le chant choral, une vie familiale épanouie et le bonheur des siens, l'amour et le soutien de son mari et de ses enfants, tout désigne Madame Burger pour recevoir le Prix de l'Association départementale de la Médaille de la Famille Française que l'Académie de Stanislas a le plaisir à lui décerner ce soir avec ses très vives félicitations.

PRIX LITTÉRAIRES



Rapport sur le Prix Georges Sadler par Monsieur Claude Kevers-Pascalis

Le prix littéraire Georges Sadler, qui a pour but de distinguer l'auteur d'un roman se déroulant dans le cadre de l'Histoire de notre région, est décerné cette année à Jean Pierre Géhin, pour son ouvrage «Fulgor», paru en 2005 aux Editions Serpenoise.

Actuellement enseignant, cet auteur, qui habite à La Bresse et dont c'est le troisième livre, emmène son lecteur au cœur de la lorraine du XVII^{ème} siècle, où il conte les aventures du fils d'un maréchal ferrant vosgien et d'une bohémienne, dont il a hérité les qualités de dresseur d'animaux qui est l'une des caractéristiques de gens de son ascendance maternelle, les «gens du voyage».

Le débouillage et le dressage des chevaux, art dans lequel ce garçon de dix-huit ans manifeste un talent des plus rares, le conduit, au bout d'un aventureux périple à travers les montagnes vosgiennes, jusqu'aux haras du duc de Lorraine, où il réussit, à la surprise des meilleurs cavaliers, à imposer sa volonté à un cheval de qualité exceptionnelle mais à moitié sauvage, qui porte le nom de Fulgor, et que personne avant lui n'a réussi à maîtriser.

L'auteur décrit avec beaucoup de précision et de réalisme l'attitude que doit adopter l'homme pour amadouer et séduire cet animal souvent ombrageux et imprévisible qu'est le cheval, capable de manifester ce qui ressemble à de l'amitié envers son maître, à condition toutefois que celui-ci sache l'approcher sans brusquerie, le rassurer, l'appivoiser en lui parlant d'un ton de voix dont la douceur est le signe d'une confiance qui deviendra réciproque, sans pourtant renoncer à l'autorité dont doit faire preuve le cavalier pour imposer sa volonté à sa monture.

Les péripéties du roman, dont ne sont pas exclues les terreurs dont souffrent les habitants des campagnes à l'approche des troupes de mercenaires qui

parcourent la région à cette époque troublée, ainsi que la vie des mineurs, des fabricants de charbon de bois, des forgerons, mettent le lecteur en contact avec la vie quotidienne en Lorraine, sur laquelle règnent le duc Henri et son épouse Marguerite de Gonzague, fille du duc de Toscane, ce qui entraîne le romancier à imaginer que, sur la Carrière, où se déroulent régulièrement courses de chevaux et tournois, est organisée, lors d'une visite à Nancy du père de la duchesse, la grande fête équestre italienne, colorée et des plus périlleuses, qu'est le «paliò» pratiqué à Sienne.

Cette fête est organisée par le jeune François de Lenoncourt, un protégé de la duchesse, qui éprouve une violente jalousie envers le garçon sorti du peuple qui a réussi à dresser le sauvage Fulgor, alors que lui-même, issu d'une famille noble, n'a pu y parvenir. La conséquence de cette jalousie et du caractère fruste, brutal et sans scrupule de François de Lenoncourt tournera au drame, provoquant des affrontements entre lui et le jeune vosgien, qui s'en tirera à son avantage, et à qui accordera toute sa sympathie, et même davantage, la sœur de son rival, Claude de Lenoncourt, une jeune fille pleine de douceur, de charme et de noblesse de cœur, dont l'amour instinctif pour les chevaux fera de Fulgor un compagnon grâce auquel elle sera sauvée d'une grave agression.

Quant au jeune dresseur mi-lorrain, mi-bohémien, il sera accueilli avec bienveillance et reconnaissance par le duc, qui en fera l'un de ses écuyers.

C'est avec un réel plaisir qu'après la lecture de ce roman, notre jury a décidé d'en récompenser l'auteur.



Rapport sur le Prix Paul Aubry et M. et M^{me} Louis Marin par le Professeur François Roth

Longtemps oubliée, peut-être refoulée par les deux guerres mondiales du vingtième siècle qui l'ont suivie et ensevelie, et la relève des générations, la guerre franco-allemande de 1870-1871 a retrouvé récemment la faveur des chercheurs et l'intérêt du grand public. Monsieur Stéphane Przybylski est un jeune chercheur formé à l'Université Paul Verlaine de Metz. Il s'est intéressé à un segment bref mais décisif de cette guerre, à savoir les trois batailles qui se sont déroulées sous Metz ou plutôt autour de la place forte de Metz, à savoir celle de Borny, le 14 août 1870, celle de Mars-la-Tour le 16 août 1870 et enfin celle de Saint-Privat-Gravelotte le 18 août 1870. Cette dernière est la seule à avoir laissé une résonance dans la mémoire collective par un dicton que l'on entend

encore quelquefois : «Ça tombait comme à Gravelotte». Je rappelle seulement le désastreux final pour les armes françaises : la victoire des forces allemandes et l'encerclement dans la place forte de Metz de la principale armée française, l'armée du Rhin, soit 170 000 hommes. C'est le début du blocus de Metz qui s'achève par la capitulation de Bazaine le 27 octobre 1870.

Sous le titre «La Campagne militaire de 1870», Stéphane Przybylski a rédigé un ouvrage clair, précis, bien informé dont la lecture est facilitée par une intéressante illustration et une cartographie moderne. Il possède une remarquable connaissance du terrain qu'il a parcouru, la carte à la main, appréciant les positions et les mouvements des uns et des autres. La commission de notre compagnie a été unanime à saluer et la recherche et les qualités d'exposition, de narration et de présentation de ce livre qu'elle a couronné par l'attribution du prix Paul Aubry.



PRIX SCIENTIFIQUES



Rapport sur le Prix Henri Poincaré par Monsieur Robert Mainard

Madame Cécile Dartyge est enseignante au département de Mathématiques de l'Université Henri Poincaré. Après des études brillantes effectuées à l'Université de Paris-Sud, comprenant notamment la réussite à l'agrégation, Madame Dartyge a engagé ses recherches vers *la théorie analytique des nombres*. Dans le cadre de la même université, elle a préparé une thèse soutenue à l'âge de 26 ans. Elle a ensuite été recrutée, peu après, comme maître de conférences de Mathématiques à *l'Université Henri Poincaré de Nancy*, établissement dans lequel elle a obtenu, en 2004, son Habilitation à diriger des Recherches. Après seulement dix années d'activité postérieures à sa thèse, elle présente une bibliographie particulièrement impressionnante.

Ses travaux lui ont acquis, dans son secteur de recherches, une réputation internationale. Développant nombre de collaborations avec d'autres chercheurs français ou étrangers, elle reçoit, par ailleurs, des invitations régulières à présenter les résultats de ses travaux dans des colloques internationaux.

Je me dois de remercier ici, mon collègue Jean-Louis Clerc, Professeur de Mathématiques, pour l'excellent rapport synthétique qu'il a bien voulu rédiger sur Madame Dartyge et son œuvre scientifique. Cette mathématicienne exerce donc son activité de recherche dans un domaine bien particulier, à savoir la Théorie Analytique des Nombres. C'est une branche des mathématiques qui s'occupe des nombres entiers et plus spécifiquement des nombres premiers. On peut donc dire que le matériau de base est connu d'à peu près tout le monde. Il est, par conséquent, assez surprenant qu'après des siècles d'utilisation de ces nombres entiers dans tous les secteurs de l'activité humaine, qu'après les travaux d'immenses mathématiciens tels que Gauss et Euler, il demeure encore nombre de questions à élucider. On peut peut-être éprouver un étonnement plus grand encore en apprenant que la résolution de certaines questions, à l'énoncé parfait-

tement compréhensible à un simple bachelier, se révélèrent constituer d'ardus problèmes de mathématiques dont la résolution exige rigueur sans faille, forte inventivité et parfaite maîtrise de certaines techniques mathématiques.

La théorie analytique des nombres utilise essentiellement des techniques d'analyse telles, par exemple, que les suites et séries, les limites, les inégalités et les fonctions de variable complexe. Les spécialistes de cette théorie ne cessent, d'ailleurs, de porter ces techniques à un haut degré de sophistication.

Jean-Louis Clerc compare les spécialistes de la théorie des nombres à des musiciens exécutants virtuoses écrivant eux-mêmes leurs partitions. Toutefois il affirme avec une certaine amertume que ces mathématiciens ont beaucoup moins de chance de voir leur virtuosité reconnue que celle de leurs collègues musiciens. Les partitions de ces virtuoses sont, en effet, des théorèmes qui ne sont lus que par peu de spécialistes et compris par un nombre encore plus faible au prix d'un considérable effort intellectuel.

Madame Dartyge qui, indiscutablement, est une virtuose dans le secteur qui est le sien, démontre, par ailleurs, un autre talent qu'un non-spécialiste ne peut qu'apprécier grandement à la lecture des documents de présentation qu'elle a rédigés. Elle sait, en effet, expliquer à merveille, et de manière simple, l'origine des questions auxquelles elle s'intéresse et les conclusions auxquelles elle aboutit, qu'il s'agisse d'un simple raffinement technique ou de résultats plus fondamentaux. C'est le cas, par exemple, de ceux obtenus, en collaboration avec son collègue *G. Tannenbaum*, sur le problème de *Gelfond* portant sur les propriétés de la somme des chiffres d'un nombre entier pour son écriture dans une base quelconque q .

Madame Dartyge est une jeune scientifique enthousiaste qui possède, au plus haut degré, les qualités indispensables pour effectuer des recherches dans ce secteur difficile des mathématiques mais qui sait aussi communiquer et exposer ses idées à un large public.

Elle contribue, de la sorte, à accréditer l'idée que si les mathématiques véhiculent la réputation, sans doute justifiée, d'être difficiles, elles ne sont pas, pour autant, incompréhensibles.

Même s'il est difficile, pour un large public, d'apprécier pleinement et tout à la fois le talent, l'inventivité, la persévérance et la rigueur dont a fait preuve Madame Dartyge dans ses travaux, il est apparu à l'Académie de Stanislas que la générosité de sa démarche et sa volonté d'expliquer et de communiquer des idées scientifiques profondes méritaient largement l'attribution du Prix Henri Poincaré.

Rapport sur le Prix Al Khwarizmi par Monsieur Robert Mainard

Monsieur Xavier Goac est un jeune chercheur d'une trentaine d'années. Ancien élève de *l'Ecole Normale Supérieure de Cachan*, il s'est orienté, après avoir obtenu brillamment l'agrégation, vers la recherche en informatique. Il soutient alors, en 2004, sa thèse dans le cadre du LORIA (Laboratoire Lorrain de Recherche en Informatique et applications) et effectue un stage post doctoral en Hollande. A l'issue de ce stage, il est recruté comme Chargé de Recherche INRIA (Institut National de Recherches en Informatique et en Automatique), mais au sein du LORIA.

Les thèmes de recherche de Monsieur Goac concernent la réalisation *d'images de synthèse* sur ordinateur. On sait quel est l'impact de ce type de recherche sur la *robotique* ou la *productique*. Le chercheur développe actuellement ses travaux en *infographie*, pour aboutir à la représentation d'objets virtuels en préalable, par exemple à la construction de *maquettes*. D'une manière plus précise, ce jeune informaticien s'intéresse aux problèmes liés à la visibilité c'est-à-dire aux problèmes consistant à déterminer ce qui est visible depuis un point donné de l'espace, ou encore à délimiter les régions où la visibilité change pour extraire les sonnes d'ombre, etc...

Mais, là où l'approche de Xavier Goac est particulièrement intéressante et originale, c'est qu'il s'attaque à la compréhension *des structures mathématiques* sous-jacentes à ces questions de *visibilité*. Ainsi, la connaissance du comportement des tangentes mutuelles aux objets étudiés apparaît comme l'une des questions majeures à traiter pour progresser dans la résolution des problèmes de visibilité. Cette résolution fait appel à des disciplines comme la géométrie algébrique, la géométrie convexe ou encore la combinatoire géométrique.

Ce qui peut apparaître comme particulièrement étonnant, c'est qu'au passage Monsieur Goac améliore des théorèmes établis à la fin du XIX^{ème} siècle. Ainsi, il a obtenu des résultats très élégants sur les ensembles de *droites tangentes à quatre sphères*, de même qu'un autre résultat sur les *droites intersectant une famille de boules de même rayon*, analogue d'un théorème de *Helly* sur la géométrie convexe. La compréhension des énoncés relatifs à tous ces travaux est presque immédiate, ce qui ne veut pas dire que les démonstrations le soient.

Mais, pour autant, il serait tout à fait erroné de ne voir seulement dans les recherches de Xavier Goac que leur aspect théorique. A travers l'effort accompli pour dégager *les structures mathématiques sous-jacentes* aux questions qu'il aborde, Monsieur Goac vise à réduire la quantité d'informations nécessaires à la gestion des problèmes de visibilité, puis à mettre au point de nouveaux

algorithmes pour les résoudre, ce qui est d'une importance capitale pour les applications.

Le professeur *J.-L. Clerc, Directeur de l'Ecole Doctorale IAEM Lorraine* au sein de laquelle Xavier Goaoc a soutenu sa thèse, souligne, bien que non spécialiste lui-même, combien les résultats obtenus par ce jeune chercheur l'avaient séduit. Le travail se présente, en effet, comme nous l'avons précisé, sous un double aspect rare et séduisant. D'un côté, on observe une approche théorique rigoureuse qui a permis au chercheur de résoudre des problèmes purement mathématiques, de l'autre, une volonté de mettre en œuvre des algorithmes fondés sur les résultats obtenus.

Pour toutes ces raisons, Monsieur Goaoc mérite amplement l'attribution du prix Al Khwarizmi par l'Académie de Stanislas.



Rapports concernant les prix de Médecine par Messieurs Alain Larcen et Paul Sadoul

Cette année alors que nous avons l'habitude d'attribuer le plus souvent le Prix Paul-Louis Drouet à un travail d'histoire de la Médecine, le Prix Jacques Parisot à un travail de santé publique ou de médecine sociale, nous serons amenés cette année en l'absence d'un travail notoire de santé publique à attribuer ces deux prix à l'histoire de la Médecine en Lorraine ainsi que, dans une certaine mesure, à l'histoire de la Pharmacie. Bien entendu, compte tenu de son libellé, le Prix Jean Hartemann sera attribué à un prix d'histoire de l'obstétrique et de la pédiatrie.

Prix du Doyen Jacques Parisot

Le prix du Doyen Jacques Parisot est attribué à M. Nicolas Didelot pour son travail de thèse intitulé «La pharmacie et les médicaments dans la famille Jadelot. La Pharmacopée des pauvres de Nicolas Jadelot 1784»

Cette thèse a été préparée sous la direction du Professeur Labrude et soutenue sous sa présidence, et avec comme juge Madame Keller-Didier, en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, à Nancy, le mardi 3 mai 2005 (n° 26, 136 pages, 25 références, 14 illustrations).

La famille Jadelot a compté trois générations de médecins, mais l'ancêtre qui l'a fait rentrer dans le milieu médical pris au sens large, est André Jadelot, élève apothicaire à Nancy, puis apothicaire à Dieuze avant de changer d'activité

professionnelle et de s'installer à Pont-à-Mousson où se situait alors la faculté de médecine de Lorraine. Son fils Joseph, docteur en médecine, y fut professeur et en devint le doyen. Son petit-fils Nicolas, fils du précédent, suivit la même voie et fit fonction de doyen à Nancy après que la faculté y eut été transférée en 1768. Enfin, Jean François Nicolas, fils de Nicolas et donc arrière-petit-fils d'André, effectua sa carrière médicale à Paris. Tous trois s'intéressèrent à la chimie et à la pharmacie, et la famille est encore connue de nos jours pour la publication de la Pharmacopée des pauvres ou formules des médicaments les plus usuels dans le traitement des maladies du peuple... par Nicolas à Nancy en 1784, et pour la publication de De l'art d'employer les médicaments ou du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies par Jean François Nicolas à Paris en 1805. Cet ouvrage n'est pas, comme on le croit souvent, une copie de celui de son père. Le nom de Jadelot figure encore aujourd'hui dans L'Officine de Dorvault à propos de trois préparations : bain sulfuré, liniment savonneux hydrosulfuré et pommade ophtalmique, qui se rencontrent aussi sous d'autres noms et qu'il semble raisonnable d'attribuer à Jean François Nicolas.

Le travail de M. Didelot est divisé en six parties. La première est consacrée à l'histoire et au devenir de l'Université de Pont-à-Mousson. La seconde présente la généalogie de la famille. Les troisième et quatrième parties sont dévolues respectivement à l'étude de l'ouvrage majeur que constitue la Pharmacopée des pauvres... et à sa comparaison avec deux pharmacopées «contemporaines», l'une étrangère, la Pharmacopée de Genève, et l'autre locale, la Pharmacopée de Nancy de Mandel. Les deux dernières parties de la thèse traitent de l'ouvrage de J.F.N. Jadelot, De l'art d'employer les médicaments... et des trois formules encore «actuelles».

L'auteur a analysé avec une grande précision le contenu de la pharmacopée, qui contient 342 formules à la rédaction normalisée se répartissant en seize classes, depuis les tisanes (a) jusqu'aux «autres remèdes externes» (p). Si l'ouvrage était d'abord destiné au traitement «des maladies du peuple», l'une au moins des préparations qu'il propose, l'*apozème antiseptique*, a été administré au Roi Stanislas à Lunéville pendant les jours qui ont précédé sa mort.

L'examen du livre de J.F.N. Jadelot montre que le but qu'il a poursuivi était tout autre que celui de son père et que son organisation est très différente ; il est divisé en sections de plusieurs articles selon le mode d'administration des médicaments : «par les voies alimentaires», ou «sur la peau, les ulcères ou les plaies».

M. Didelot a donc réalisé une analyse du contenu de deux ouvrages de pharmacie, écrits l'un à la fin du XVIII^{ème} siècle et l'autre au début du XIX^{ème},

à une vingtaine d'années de distance, mais très différents, le premier étant essentiellement un répertoire de formules, le second plutôt un manuel pratique de prescription des médicaments. Son travail permet aussi d'éviter la confusion qui est fréquemment faite entre les deux ouvrages, et entre le père et le fils. Enfin, il contribue à faire connaître et apprécier une famille de médecins qui joua un rôle important en Lorraine, comme nous l'avons nous-même montré pour les travaux d'anatomie réalisés par Joseph et par Nicolas, ainsi que pour leurs efforts dans l'organisation des études et la direction de la Faculté.



Prix du Professeur Jean Hartemann

Le Prix Jean Hartemann est attribué à Monsieur Jérôme Henry pour son travail intitulé : «La santé de la mère et de l'enfant, vue à travers les chefs de service et les structures hospitalières de pédiatrie, d'obstétrique et de médecine sociale de Nancy, 1870-1982».

Ce travail de thèse s'attache à étudier le renouveau de la médecine à Nancy après le «transfèrement» de la Faculté de Strasbourg à Nancy coïncidant avec l'arrivée de nombreux alsaciens-lorrains et plus spécialement des disciplines médicales préoccupées de la santé de la mère et de l'enfant.

L'auteur, Jérôme Henry, se préoccupe essentiellement de trois disciplines :

- **l'obstétrique** car les soins donnés aux nouveaux-nés et aux prématurés relèvent d'abord des accoucheurs, et constituent ce que l'on appelle la puériculture.

- **la pédiatrie** qui s'individualise peu à peu à la fin du XIX^{ème} siècle.

- **la médecine sociale** qui englobe dans ses activités la protection des femmes enceintes et celle des enfants. L'auteur se préoccupe des structures partant d'un équipement le plus souvent vétuste (maison de secours). Il étudie la création de l'Hôpital Central en 1883, la construction de la Maternité Départementale aujourd'hui régionale Adolphe Pinard en 1929, celle du Pavillon Krug en 1930, enfin celle de l'Hôpital d'Enfants à Brabois en 1981. Il s'intéresse surtout aux hommes et plus spécialement aux chefs d'école qui ont marqué de leurs empreintes l'évolution de leur discipline, les Hergott et surtout Albert Fruhinsholz et ses élèves (Vermelin, Hartemann et Richon), en obstétrique, Paul Haushalter, puis Louis Caussade, et Nathan Neimann en médecine infantile, Macé et surtout Jacques Parisot en santé publique, René Froelich et André Bodart en chirurgie pédiatrique.

Il décrit les réalisations et détaille leurs travaux très souvent originaux et précurseurs. Même si le travail se veut analytique et précis, mené de façon rigoureuse et documentée, on entrevoit bien une synthèse de toutes ces activités autour de la mère et de l'enfant marquées par la volonté des pionniers de faire une œuvre originale et utile à la collectivité tout en étant susceptible d'évolution en fonction des progrès de la médecine et des techniques. C'est un hommage vibrant consacré à ses maîtres et à leurs élèves devenus des maîtres à leur tour qui ont marqué notre Faculté et contribué à son rayonnement tout en faisant progresser et souvent en avance sur leur temps les disciplines qui prennent en charge la santé de la mère et de l'enfant, ce qui rentre parfaitement dans le libellé du Prix Jean Hartemann, élève du Professeur Fruhinsholz et ancien chef de service de la Maternité qui est également particulièrement cité et étudié dans cet ouvrage.



Prix du Professeur Paul Louis Drouet

Le Prix Paul Louis Drouet est attribué à Madame Sandra Giuriato pour son travail consacré à «L'histoire de la Société de Santé de Nancy (1796-1806)».

Le docteur Sandra Giuriato a consacré sa thèse à l'Histoire de la Société de Santé de Nancy (1796-1806). L'abolition des universités le 18 août 1792 avait eu pour grave conséquence de supprimer totalement l'enseignement médical. Pour exercer la médecine, la pharmacie ou l'art des accouchements, il suffisait de demander une «patente, qu'on accordait à tous ceux qui se présentaient pour l'obtenir». La pénurie de véritables médecins se fit bientôt sentir, d'autant plus que l'armée requérait le service de bon nombre d'entre eux. Le charlatanisme se développa de façon considérable. Il fallut attendre deux ans avant que le gouvernement révolutionnaire envisage un enseignement médical. Foucroy, jeune médecin républicain, (Frimaire III) proposa à la fin de l'année 1794, d'établir trois écoles de Santé (Paris, Montpellier, Strasbourg) pour reprendre «un enseignement de l'art de guérir complet et digne de la Nation». Le but était, avant tout, de former des médecins pour les armées de la République. L'établissement de l'école de Strasbourg ne se fit pas sans difficulté, au point que son directeur le Docteur Noël envisagea sérieusement au cours de l'été 1797 de la transférer à Nancy.

Devant cette carence de l'enseignement médical, des membres des anciennes Écoles médicales sollicitent la création d'une Société de Santé de la commune de Nancy. Forts de l'avis favorable des autorités municipales, la Société est fondée. Plusieurs anciens membres du Collège de Médecine fondé par Stanis-

las l'animent, sous la présidence de l'un d'eux le docteur Lallemand, qui sera longtemps maire de la ville. Une étude attentive, particulièrement intéressante concerne les membres titulaires de la Société outre F.-A. Lallemand, on trouvera de courtes notices biographiques de C.-J. Gormand, N. Guillemin, L. Bruant, J. B. Lamoureux, J.-B. Lafitte, C. Antoine, J.-B. Simonin, P.-F. Nicolas, R. Willemet et J.- F.-S. Mandel. La Société siège dans les anciens locaux du collège, c'est-à-dire dans l'actuel Musée des Beaux-Arts. Elle met en place un enseignement de trois années pour les futurs médecins et installe un cours gratuit d'accouchement pour les sages-femmes d'une durée de cinq décades. Cependant les élèves ne deviennent pas «docteurs en médecine», mais simples «officiers de santé», et l'enseignement cesse en 1804, probablement concurrencé par le cours privé organisé par Alexandre de Haldat du Lys.

A côté de l'enseignement de la Médecine, la Société s'inquiète des problèmes de Santé publique : elle entreprend une active campagne de vaccination contre la variole et organise des consultations gratuites pour les indigents. Il semble que la Société de Santé de Nancy ait cessé toute activité en 1806.

Le travail de Madame le Docteur Sandra Giuriato est sérieux, basé sur des documents d'archives inédits et sur l'analyse de nombreuses publications. Il méritait d'être récompensé par le Prix de Paul Louis Drouet décerné par notre Académie.

PRIX ARTISTIQUES



Rapports sur les Bourses Sadler par Monsieur Michel Burgard

Bourse Sadler : option Conservatoire.

«Homme de la ville, écoutez ! Entendez-vous tout là-haut cette petite âme qui chante ?» Ainsi Violaine s'adresse-t-elle à Pierre de Craon au prologue de *l'Annonce faite à Marie* de Paul Claudel. Ce chant de l'alouette n'évoquait-il pas, pour nous, les sons enchanteurs dont Mademoiselle Violaine Darmon vient de nous charmer ? Vous nous offrez, en effet, Mademoiselle, les beaux fruits de votre sensibilité, de votre talent, de votre travail.

A quinze ans et demi, vous avez déjà effectué un remarquable parcours. Très tôt initiée au piano, par votre Maman qui vous accompagne aujourd'hui, puis au violon, vous entrez, à six ans, au Conservatoire National de Région de Nancy, votre ville natale, établissement placé sous la direction de Maître Quenon, qui vous a présentée à notre Compagnie. Vous y obtenez, chaque fois à l'unanimité, les plus belles récompenses : médailles d'or de formation musicale, de violon - dans la classe de Madame Tercieux - de musique de chambre et un premier accessit en Perfectionnement. Vous sera aussi décerné le diplôme de concert de musique de chambre. De plus, à treize ans, vous avez brillamment remporté deux premiers prix à Paris : celui du concours Etienne Vatelot, celui du concours Flame de l'UNESCO.

Vous serez aussi finaliste et lauréate du concours de cordes d'Epernay. En 2003, vous avez été, là encore, unanimement admise à la Hochschule de Saarbrück où Maxime Vengerov, membre du jury, vous a rencontrée et a décelé vos qualités. Après réflexion, vous préparez le concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Vous travaillez avec Monsieur Michaël Hentz, réussissez à intégrer en février 2005, rejoignez sa classe en septembre et, depuis, poursuivez votre progression, tout en travaillant analyse et écriture musicales, musique de chambre ...

A cet emploi du temps bien rempli s'ajoute la préparation du baccalauréat pour juin prochain où la philosophie voisine avec le grec ancien. Passionnée de littérature, vous lisez Sophocle, Shakespeare, Racine surtout. Vous aimez Hugo, avez une prédilection pour Nerval et n'oubliez pas Aragon. Vous vous essayez vous-même à l'écriture, dans le roman, la poésie, le théâtre que vous comptez pratiquer en option. Avant que vous soit remise la Bourse Sadler, si mélodieusement méritée, veuillez me permettre d'emprunter deux vers au poète des chimères pour vous souhaiter de moduler «tout à tour sur la lyre d'Orphée/ Les soupirs de la Sainte et les cris de la Fée».



Bourse Sadler : option Beaux-Arts.

La bourse Georges Sadler destinée à un étudiant des Beaux-Arts est, aujourd'hui, attribuée à Mademoiselle Eve Vitre et nous exprimons notre vive gratitude à Madame Claire Chevalier, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Art au Département de communication visuelle et audiovisuelle. Elle nous a, en effet, présenté cette jeune et talentueuse lorraine qui, née à Lyon, prend ses racines à Briey, en Meurthe-et-Moselle, et à Ville-Issey, dans la Meuse. Mademoiselle Vitre a fait ses études à Toul jusqu'au collège puis, souhaitant entrer dans la section F12 d'un lycée artistique, les a poursuivies à Saint-Vincent-de-Paul d'Algrange. Reçue au concours d'entrée aux Beaux-Arts, titulaire du baccalauréat S.T.I. des Arts appliqués en 2000, elle a préparé et obtenu en quatre ans le Diplôme National d'Arts Plastiques où elle a manifesté sa riche et originale personnalité.

«Passionnée par les arts vivants et tout particulièrement par la danse que je pratique depuis mon enfance, le mouvement, le rythme et le corps sont devenus les mots-clés de ma recherche». Tels sont les passionnants propos que vous tenez au seuil du livret qui expose vos démarches. Partie de la danse et de son rapport à l'image fixe, votre exploration vous a conduite au multimédia : animation et interactivités vous ont permis «d'approfondie la notion du mouvement». Votre quatrième année vous a fait réaliser deux expériences professionnelles très différentes. Précédées en 2004 d'un stage dans une agence de conseil en communication dont vous avez élaboré le site internet, elles vous ont d'abord fait connaître de nouveaux médias au studio de création Incandescence : films de présentation, «communication écran» par vous ainsi nommée, génériques... Ensuite, vous avez gagné le temple de la danse : le Théâtre National de l'Opéra de Paris. De l'organisation sans faille du service technique du Palais Garnier, vous vous êtes rendue au service créatif de communication de La Bastille et, en spécialiste du graphisme, vous avez recréé le site des visites. La spécificité de la

danse ne peut se manifester que dans le mouvement, non dans la photographie mais, vous interrogez-vous, dans votre diplôme de cinquième année, n'existe-t-il pas d'autres formes chorégraphiques, particulièrement dans une gestique courante en notre siècle, celle du maniement de l'ordinateur, de prime abord utilitaire, mais - pourquoi pas ? - expressive quand on maîtrise, en responsable, cet instrument qui demeure un outil par nous limité ?

De Giselle d'Adolphe Adam, le ballet romantique par excellence, vous avez dansé le rôle-titre, fascinée par les gestes des mains et des bras ici chorégraphiés. Peut-être ont-ils inspiré votre quête actuelle. Avant la remise de la Bourse qui vous est justement décernée, permettez-moi de demeurer dans le merveilleux crépusculaire de Berger, Alfred de Vigny écrit à Eva, à Eve, et l'invite à la découverte poétique de l'inconnu : « Nous suivrons au hasard la course vagabonde. / Que m'importe le jour ? Que m'importe le monde ? / Je dirai qu'ils sont beaux quand tes yeux l'aurent dit ».



Rapport sur le Prix Henri Galilée par Monsieur Paul Robaux

Dans le cadre des prix artistiques, attribués chaque année, par notre compagnie au cours de sa séance publique annuelle, certains sont liés aux diverses fondations que nous gérons. C'est le cas du prix Galilée que nous attribuons cette année à Monsieur Jean-Charles Taillandier.

D'origine angevine, mais lorrain d'adoption, le parcours de M. Taillandier est, à bien des égards, exceptionnel et quelque peu atypique. A l'origine, M. Taillandier atteint le terme de ses études en obtenant une double maîtrise, l'une en Sciences Economique et l'autre en Sociologie, deux domaines très différents mais surtout très éloignés de ceux qu'il allait développer par la suite. En effet, depuis son enfance, M. Taillandier rêvait d'une autre orientation. C'est donc à l'issue de cette période studieuse et classique qu'il décida d'en changer. Sans formation préalable et en autodidacte, elle sera donc artistique.

Là encore, le parcours de M. Taillandier, dans le domaine de la connaissance des arts est lui aussi exceptionnel puisque ce dernier ne s'est pas limité à vouloir explorer une seule piste, une seule idée, une seule technique, une seule approche ou forme d'esthétisme.

C'est ainsi que M. Taillandier s'intéressera successivement à la gravure et plus spécifiquement aux eaux fortes en noir et en couleur, technique qu'il pratiquera régulièrement des années 1991 à 2002, aux collages, à la fresque murale

au Japon, à la réalisation d'ouvrages dont il assurera l'illustration. En outre, inspiré par les événements, M. Taillandier écrira et illustrera ses propres œuvres comme «l'énigme du rouleau Césaire». A ces réalisations, il convient d'ajouter sa participation à la rédaction d'articles dans les revues d'art spécialisées. J'en ai relevé douze. Enfin, M. Taillandier, connaisseur avisé de l'œuvre de Jacques Callot, lui consacrera un film.

M. Taillandier aime faire partager le fruit de ses recherches et de ses expériences. Pour ce faire, il a aussi décidé de se muer en ambassadeur de la Lorraine, bien au-delà de notre province où ses expositions furent nombreuses, mais aussi hors de nos frontières. Je ne citerai donc pas tous les pays européens où M. Taillandier a exposé ses œuvres. Je m'attacherai seulement à évoquer les pays les plus éloignés qui ont souhaité recevoir et exposer ses productions : au Japon que j'ai déjà cité, au Canada, en Corée du Sud, aux Etats-Unis, au Mexique, au Venezuela, etc... L'essentiel n'est pas dans cette énumération. En effet, je me limiterai à vous faire part de deux recherches, parmi de nombreuses autres, dans lesquelles M. Taillandier s'est particulièrement illustré :

- la première relate l'histoire d'une découverte, celle de «l'énigme du rouleau Césaire». Celle-ci fut, pour M. Taillandier, le prétexte de travailler sur le thème de l'image et plus précisément sur le thème des images acquises, puis oubliées et parfois même perdues, comme par exemple celles des photographies que l'on égare au fond d'un tiroir voire même celles dont on a perdu totalement la trace. Le «rouleau Césaire», enfoui il y a près d'un millénaire, fut découvert fortuitement il y a environ un siècle dans une excavation, au fond d'une grotte de la forêt de Saint-Amon, au sein d'une colline mystérieuse, lieu historique situé entre Sion et Vézelize, alors que ce rouleau avait disparu depuis longtemps. Il s'agit d'un rouleau composite de 19 mètres de long, relatant l'histoire d'un certain Césaire. Quant aux personnages illustrant cette histoire, ils sont soit gravés, soit peints sur cette bande de papier, comme sur une fresque, constituée de collages divers mis bout à bout. Il s'agissait donc d'une œuvre unique.

Puisque ces images avaient disparu, le talent de M. Taillandier a consisté, à partir de son imaginaire, à recréer ces images à notre intention et à en publier le contenu pour le faire partager avec un large public. Chacun l'a compris, il s'agissait en fait d'un canular, un jeu visant à créer un doute sur la légitimité de nos croyances, de nos certitudes. C'est ce à quoi peut tendre le travail de l'artiste au travers de sa peinture.

La seconde recherche, bien réelle celle-ci, est plus subtile. Elle est liée à l'exposition des œuvres de M. Taillandier, au printemps dernier, à la Bibliothèque Municipale de Nancy, dans le cadre de l'année des Lumières. Cette exposition nous a permis de découvrir la face cachée d'un peintre d'exception. En effet,

M. Taillandier y présentait une série de portraits de personnages ayant vécu, pour la plupart d'entre eux, au dix-huitième siècle mais interprétés à la lumière de notre siècle. Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de se rendre à cette exposition, les 32 portraits exposés étaient presque exclusivement ceux de lorrains que nous aurions pu croiser il y a deux cent cinquante ans, présentés et éclairés sous un jour nouveau. Bien que nous connaissions la plupart d'entre eux, qu'ils soient ou non ressemblants aux peintures des musées dont nous avons le souvenir, l'important fut de les découvrir autrement, surtout leur visage et, plus précisément, le regard de chacun d'eux, thème spécifique de la recherche de M. Taillandier.

Qu'ils aient été paysans, bourgeois ou grands seigneurs, quels que furent leur rôle, leurs fonctions ou leurs titres dans la société de l'époque, et bien que leurs attitudes et leur place sur la toile aient été différentes, le peintre, M. Taillandier, s'est attaché à les représenter tous d'une manière identique ou presque. L'important était leur visage, leur regard, le message qu'ils nous renvoyaient. Tout se passait alors comme s'ils avaient toujours été là, leurs yeux fixés sur nous, présents comme dans un spectacle vivant au-delà des époques et des styles. Le risque proposé par M. Taillandier fut de découvrir que même dans la peinture, nos relations à l'autres passent par les yeux et le regard. Nous en étions convaincus, M. Taillandier a eu raison de nous le rappeler. Telle est la réussite de tous les grands peintres.



Rapport sur le Prix d'Architecture par Monsieur Paul Robaux

Le travail pour lequel notre compagnie a décidé de récompenser Monsieur Frédéric André, jeune architecte récemment diplômé, est doté par la Caisse d'Epargne des Pays Lorrains que nous tenons à remercier pour sa participation et son soutien.

Parmi les dix projets soumis à notre commission, au terme d'une sélection préalable effectuée par les responsables de l'enseignement de l'école d'Architecture de Nancy, notre choix s'est donc porté sur celui présenté par M. Frédéric André. Son projet consiste à promouvoir la construction d'un pont habité, au dessus d'un fleuve de Chine centrale, le Yangtse Kiang, permettant de traverser ce fleuve, large à cet endroit, de près d'un kilomètre. Le pont proposé par le candidat aurait pour but essentiel d'améliorer la communication entre les deux rives d'une ville de près de six millions d'habitants en plein développement, appelée Chang Quin.

Plus précisément, ce projet consiste à promouvoir la réalisation d'un pont habité. La base de celui-ci est constituée de trois niveaux de circulation superposés, le plus élevé étant réservé aux piétons et les deux niveaux inférieurs supportant chacun trois voies de circulation. Prenant appui sur cet ensemble et surplombant ce pont, des zones mixtes d'habitation et de services se superposent et sont réparties à différentes hauteurs des 10 à 25 étages dont est dotée la structure. Il s'agit d'un projet grandiose qui peut surprendre chacun de nous, aujourd'hui en Europe, mais qui est normal dans la Chine actuelle en voie de développement exceptionnellement rapide. Un tel projet, à cette échelle, n'a pas semblé faire peur à notre lauréat et à l'agence qui l'a accueilli sur place.

Pour ce faire, outre la réalisation de ce pont, Frédéric André a dû prendre en compte un certain nombre de paramètres classiques dans ce pays. C'est ainsi que nous sommes loin d'imaginer qu'en Chine, l'espace privé et l'espace public sont susceptibles d'être, à ce point, si intimement mêlés. Par exemple, il est prévu qu'au niveau de chacune des sept élévations pyramidales construites sur ce pont, toutes peuvent être occupées à un même étage, par des bureaux et des commerces coexistant avec des logements de trois pièces, cuisine, salle de bains, salle de séjour, et même d'une surface plantée d'arbres.

Tandis qu'à côté sont installés, une pizzeria, une salle de sport, et un certain nombre de boutiques traditionnelles tels que des épiceries ou des magasins de chaussures. Ceci est impensable en France. A un autre endroit, les occupants de cet ensemble peuvent aussi aller se détendre dans un sauna ou dans une salle de spectacle. On croit rêver si l'on imagine que, quelque part, des constructions aussi utopiques puissent exister. Il s'agit d'une rupture culturelle, même en Chine, où s'élèvent un peu partout des villes bâties à l'américaine, faites de tours mais structurées à la mode chinoise.

Il ne faut pas croire que ce type de réalisation ne tient pas compte de son rapport au paysage et à l'environnement. Au contraire, les huit constructions pyramidales, placées les unes à la suite des autres, au dessus de l'eau par Frédéric André, permettent à celui qui y réside de voir plus loin une large partie du fleuve, bordées de ses rives, le ciel et même la ville observée à quelque distance, ce qui est impossible à imaginer au centre des villes où l'horizon est toujours borné par un autre immeuble. Ici, rien de tel puisque l'espace est bien plus ouvert, ce qui fait son charme et son intérêt. Ainsi ce pont, quoique apparemment établi hors des limites habituelles de la ville, continue à participer totalement à la vie de la cité.

Le projet proposé par Frédéric André nous a semble éminemment séduisant, même si, par certains côtés, il peut nous paraître porteur d'une utopie. Mais, en ce qui nous concerne, nous ne souhaitons pas retenir cette hypothèse.

Pour vous convaincre que les idées peuvent évoluer, je vous fais remarquer, si vous ne l'avez pas encore observé, qu'une utopie comparable est déjà en voie de réalisation à Nancy, mais à une échelle bien moins importante. Il s'agit du bâtiment construit au-dessus de l'eau, de chaque côté du canal de la Marne au Rhin, afin d'abriter les services du Centre Régional de réadaptation fonctionnelle. Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous engage à juger par vous-même, sur place, de la pertinence de cette réalisation.

Pour les nouveaux architectes, l'essentiel est de sortir des normes habituelles pour nous proposer d'autres utopies, des villes différentes, non plus posées à plat sur l'espace disponible mais qui intègrent une autre perception dimensionnelle de cet espace, une vision renouvelée de la ville où les fonctions de celle-ci, le logement, les services, etc... sont pensées différemment. C'est le travail auquel s'est attaché Frédéric André en Chine.

C'est pourquoi, aujourd'hui, nous avons tenu récompenses Monsieur Frédéric André et, bien sûr, à l'encourager à expérimenter et à proposer le savoir faire des architectes lorrains jusqu'en Chine où ses talents seront certainement reconnus.



Intermède musical
présenté par Mesdames
Josette Durivaux-Leyris et Christiane Stutzmann



Franz Liszt «Oh ! quand je dors» sur une poésie de Victor Hugo
par *Anne-Claire Raineri* (Soprano)



Pablo de Sarasate «Carmen-fantaisie» d'après l'Opéra de Georges Bizet
par *Violaine Darmon* (violon)



Georges Bizet Duo extrait des «Pêcheurs de perles»
par *Simon Gamberre* (ténor)
et *Jean-Sébastien Nicolas* (baryton)



Au piano : *Sophie Brissot-Darmon* (accompagnatrice au Conservatoire National de Région de Musique de Nancy).

Intermède préparé par Christiane Stutzmann, avec la participation des élèves de sa classe de chant et la prestation de la jeune violoniste de la Bourse Sadler.

